

taire de mairie "à surveiller", ne sera pas inquiété.

Le patron briquetier Robert Séguy compte bien profiter de la situation pour remplacer Henri Destreil. Malgré la prudence de celui-ci, un écho en filtre au conseil municipal de février 41, où un élu relate *"des conversations diffamatoires tenues soit dans le train, soit dans la rue, sur des conseillers municipaux ; demande s'il n'y a pas moyen de réprimer par une sanction, les bobards et mensonges ainsi répandus. M. le Maire répond que la diffamation peut aller en justice et que rien ne s'opposera, le cas échéant, à y traduire les personnes trop bavardes."*

Menace voilée qui ne fait pas peur à notre industriel, juge au Tribunal de Commerce, et qui a ses entrées chez le Préfet. Mais les commentaires oraux ont dû faire comprendre aux élus et, éventuellement, au public présent, que le maire ne se laisserait pas faire.

A Domont, deux listes de candidats possibles au nouveau Conseil furent en effet transmises au Préfet, l'une proposée par Henri Destreil, l'autre par Robert Séguy : il choisit la liste du sortant, malgré son orientation plutôt à gauche. Henri Destreil avait proposé une liste équilibrée entre anciens et nouveaux, il s'était conformé aux consignes : faire entrer au conseil des représentants des groupements professionnels, des familles, des oeuvres d'assistance, de tous les quartiers...

Messieurs Pinçon, épicier, dont nous reparlerons, et Censier, industriel, refusent à H. Destreil de faire partie du conseil, *"faute de temps disponible"*. Le maire avait-il évité de proposer les plus politiques de ses anciens collègues, notamment les socialistes, ou ceux-ci avaient-ils refusé ?

Robert Séguy avait dû avoir du mal à réunir assez de noms : ayant vigoureusement combattu Auguste Rouzée en son temps et connu pour son extrémisme, il n'avait pas convaincu les modérés de droite qui auraient pu s'engager. Sa liste n'était pas assez crédible pour constituer une équipe de gestion communale dans un contexte difficile.

Destreil reconduit par Vichy

Les nominations tardèrent et ce n'est que le 15 avril 1941 qu'Henri Destreil pouvait annoncer au Conseil sa reconduction comme maire, suivie, le 2 juillet, de l'installation du nouveau conseil. Les nouveaux signèrent la déclaration selon laquelle ils n'étaient ni juifs, ni francs-maçons, condition sine qua non.

Le conseil municipal fut alors composé de dix élus sortants et huit nouveaux, de sept radicaux-socialistes, trois socialistes dont un ancien communiste, cinq républicains, de trois indépendants. En faisaient partie les deux médecins, les docteurs Dupont et Rey, la sage-femme, Madame Sister, un père de famille nombreuse, Paul Dumarcel. Le Docteur Dupont démissionnera un peu plus tard, pour incompatibilité avec ses occupations professionnelles, il sera remplacé par le garagiste Paul Labille.

Les notes de police donnent ces indications en gratifiant chacun d'une appréciation politique : ainsi H. Destreil est-il qualifié de *"très connu, très estimé de la population, bon administrateur"*, son premier adjoint de *"très dévoué"*, tel autre de *"bon administrateur, a déjà rendu des services"* ou *"prisonnier de guerre libéré après blessure, républicain"*.

Attaques dans la presse

Au printemps de 1941, Robert Séguy a donc échoué dans sa tentative d'être nommé maire ou de voir un de ses hommes de paille remplacer Destreil. Mais il continue son combat par d'autres moyens, si l'on en juge par les articles qu'il a écrits régulièrement dans l'un des journaux qu'il fréquentait déjà avant la guerre et qui paraissent encore sous l'Occupation. Ses papiers, tantôt locaux, tantôt généraux, largement maréchalistes ⁽²⁴⁾, signés ou non, en éditorial de

24 - Ainsi, le 5 avril 1941, dans *Le Progrès de Seine-et-Oise*, ce papier signé R.S. : *"La démocratie nourrit la démagogie et c'est le régime politique le plus pernicieux qui soit. C'est celui qui a présidé à toutes les décadences."* En juillet 1942, un éditorial de R.Séguy pour *"l'épuration des fonctionnaires, notamment francs-maçons, et des responsables complices du Front de la défaite, dit populaire."* Etc, etc...